

Un **contrat** anti-redoublement !

La ministre veut mettrè les bouchées doubles et parle de nivellement... par le haut

Non, nous n'avons pas qu'une école de nuls ! La lutte contre le redoublement scolaire est écrite en lettres de feu dans les projets de la ministre de l'Enseignement. Joëlle Milquet est prête à y mettre le paquet... mais refuse que la diminution des redoublements soit synonyme de nivellement par le bas.

La Belgique reste la championne du redoublement et les enfants de milieux défavorisés ont deux fois moins de chances de réussir que les autres. Voici résumée l'étude choc de deux experts de l'UCL que nous vous avons présentée, en premier, il y a 8 jours.

Une étude qui interpelle M^{me} Milquet. « *Quand je lis que les politiques menées depuis dix ans n'y changent rien, je ne suis pas d'accord* », lance-t-elle, « *même si nous avons un problème par rapport aux pays performants et si le redoublement n'est pas un gage d'excellence pour l'école. Mais l'argent servant à l'encadrement différencié commence à porter ses fruits. Ce n'est pas en continuant à tenir un dis-*

cours stigmatisant et décourageant que l'on va s'en sortir ! »

La ministre sort les chiffres du redoublement pour 2012-20213 (lire ci-dessous): il régresse plus vite dans les écoles bénéficiant d'un encadrement différencié. « *50 % des écoles s'en sortent très bien, mais il faut améliorer la situation dans les autres. Je veux, dès*

2015, que les contrats de cinq ans que nous passons avec ces écoles, soient plus clairs et évalués plus régulièrement. Nous avons un an pour y préparer les équipes. »

Pour être concret, la ministre promet plus d'autonomie pédagogique et budgétaire (sur l'utilisation, à des fins pédagogiques, d'économies liées aux coûts de fonctionnement, etc.), mais il faut que la politique paie. « *Ce qui ne signifie pas que l'on dira aux écoles combien de redoublements en moins elles doivent faire. Ce serait une grave erreur qui pour-*

rait mener à un nivellement par le bas. Mais il faudra quand même une évolution claire de ce taux à la baisse. »

Vu que les titulaires accompagnent souvent les enfants pendant deux ans, elle aimerait aussi un travail plus axé sur le degré que sur l'année scolaire. « *Que le but soit de faire atteindre à l'élève le niveau voulu en vingt mois plutôt qu'en dix. Je n'exclus pas le redoublement, mais travaillons sur le continuum.* »

La ministre fait référence à la généralisation de bonnes pratiques pédagogiques, applaudit le projet « Décolège », lancé par l'ex-ministre Simonet et

qu'elle entend étendre au premier degré du secondaire, et s'enthousiasme pour un autre projet, « Ex-pairs », qui applique la même philosophie à l'enseignement professionnel. Elle évoque l'organisation d'une étude dirigée dont nous

vous avons parlé récemment, une meilleure orientation des élèves et le recadrage du travail des inspecteurs.

MATHS INVERSÉES

Sans oublier la remédiation immédiate, dès les premiers problèmes et les 750 enseignants à engager durant la législature. « *J'ai visité une école où les élèves suivent des cours de « maths inversées ». Ils apprennent la théorie à la maison, grâce à des capsules vidéo et font les exercices en classe. Il n'est pas question d'imposer ces idées, mais de renforcer l'autonomie des directions et des enseignants...* »

En n'oubliant pas que ces efforts seront évalués : pas question de ne pas obtenir de résultats !

La ministre veut encore renforcer le rôle des écoles de devoirs et les faire mieux travailler avec les écoles. « *Le but n'est pas, je le répète, un nivellement par le bas, mais de réussir à tirer tout le monde vers le haut. C'est ce qu'ont réussi les pays qui ont maîtrisé leur taux de redoublement.* » ■

DIDIER SWYSEN

L'INITIATIVE ENTHOUSIASME LA MINISTRE

Une école sur six a déjà adopté « Décolâge »

« Décolâge !, ensemble pour lutter contre l'échec scolaire ». Le projet a été lancé, il y a quatre ans par l'ancienne ministre Marie-Dominique Simonet. L'objectif: inviter les enseignants à modifier leur approche et leurs pratiques pédagogiques pour éviter les redoublements. Le projet s'adressait aux enfants âgés de 2,5 à 8 ans.

Confiance dans les capacités des élèves, coopération plutôt

que compétition entre élèves, enseignants, parents et écoles, échange d'expériences, innovation pour bannir les routines, etc.

SUR BASE VOLONTAIRE

« C'est une très belle expérience que j'aimerais étendre à toutes les primaires et introduire dans le secondaire (premier degré) », avance la ministre de l'Enseignement.

Actuellement, une école sur six expérimente « Décolâge ». « Cela se fait sur base volontaire et il n'entre pas dans mon intention de l'imposer à toutes les écoles », précise Joëlle Milquet. « Il faut montrer les bonnes pratiques qui commencent à bien marcher. On n'oblige personne à les suivre,

mais on met tous les outils à disposition. Dans les systèmes qui marchent, les enseignants sont mieux formés, mieux outillés et

jouissent de plus d'autonomie. Tout le monde sera naturellement intéressé par ce genre de projet... Même s'il faudra parfois faire évoluer les mentalités et responsabiliser certaines directions. »

La ministre indique qu'elle va redonner, dans les prochaines semaines, de la visibilité à ce projet qui intéresse même des experts étrangers. ■

D.S.W.

MILQUET POUR L'ENCADREMENT DIFFÉRENCIÉ ■

« Oui, le taux de redoublement baisse ! »

L'encadrement différencié ne sert à rien ? « De 2008 à 2012, le taux de redoublement a diminué de 15 % dans les écoles en bénéficiant (plus de moyens pour les 25 % d'écoles accueillant les élèves les moins favorisés,

NdlR) et de 8 % dans l'ensemble des écoles... Si on ajoute une année à la comparaison (jusqu'en 2013), le

taux baisse de +8 à +2 % dans l'ensemble des écoles et passe de +15 à

-3 % dans le différencié », montre la ministre. Voilà pour le secondaire. Et en primaire ? Une baisse de -11 à -30 % pour le différencié, de -11 à -23 % dans l'ensemble des écoles. Le maintien forcé en 3^e maternelle régresse de -24 % à -44 % dans le différencié. ■